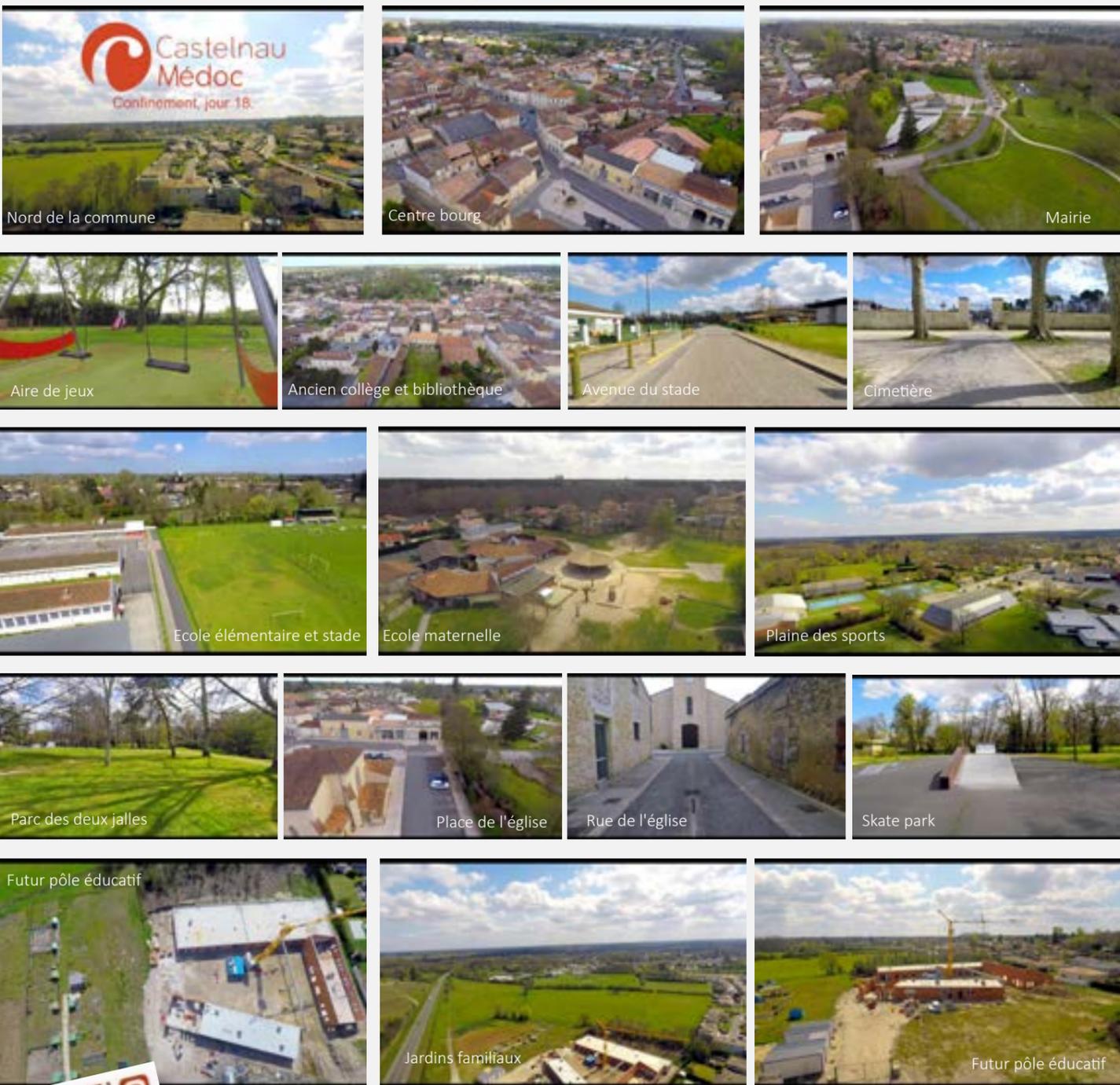




APRÈS LA CRISE SANITAIRE
*Comment votre commune
vous accompagne*





Regardez la vidéo « Castelnaud-Médoc confinée, vue du ciel » sur www.youtube.com ou en scannant le QR Code ci-contre !



20 rue du Château
33 480 Castelnaud de Médoc
Tél. 05 56 58 21 50 | Fax : 05 56 58 18 10
contact@mairie-castelnaud-medoc.fr
www.mairie-castelnaud-medoc.fr
www.facebook.com/castelnaumedoc

Journal Municipal de Castelnaud de Médoc
Edition juillet 2020 | Directeur de la publication : Eric ARRIGONI | Rédaction, photos et conception : service communication de la mairie de Castelnaud de Médoc | Imprimerie : IBC Imprimerie | 2 400 exemplaires
ISSN 2544-4624



Chères Castelnaudaises, Chers Castelnaudais,

On peut dire que 2020 est une année particulière... Depuis janvier, nous connaissons une succession d'événements, plus ou moins joyeux, qui impactent réellement nos habitudes, notre mode de vie et notre sécurité.

Je tiens avant toute chose à vous remercier, chers concitoyens, de vous être déplacés aux urnes le 15 mars dernier, alors que la crise sanitaire frappait notre pays, afin de me reconduire pour un second mandat de Maire avec toute mon équipe.

Merci pour la confiance que vous nous accordez depuis maintenant plus de 6 ans.

Depuis le 15 mars, il est indéniable que nous vivons une période très complexe. C'est pourquoi dans ce journal municipal, nous souhaitons faire un point sur la situation et faire un bilan de cette période si particulière, afin de tourner la page vers les nouvelles aventures qui nous attendent.

Pendant cette période, nous avons pu constater l'entraide incroyable des Castelnaudais.

Pendant les deux mois de confinement, la solidarité a été au centre de nos actions et nous avons soudé des liens forts au sein de notre commune, entre voisins, entre habitants, élus et agents municipaux. Chaque jour nous avons affronté ensemble de nouvelles mesures pour lutter contre le COVID-19 et nous avons démontré que cette solidarité existe bel et bien.

Cela s'est traduit par exemple par un effort collectif considérable dans le but d'équiper toute la population de

masques en tissu (p. 4). Je remercie encore vivement tous les bénévoles qui se sont associés à ce projet d'envergure et leur dis bravo.

Pendant deux mois, le temps s'est comme suspendu. Nos écoles, lieux publics et culturels, établissements sportifs, commerces...

ont fermé leurs portes dans une ambiance incertaine et quelque peu anxiogène. Les événements et rencontres qui font de Castelnaud une ville dynamique ont dû être annulés. Puis peu à peu, la vie a repris son cours. Nous avons réouvert notre marché dominical sur la place de l'église, les écoles ont repris progressivement, nos commerces et nos lieux publics ont réouvert leurs portes. De nouvelles formes de lien social se sont créées, notamment par des actions culturelles menées sur nos réseaux sociaux. Castelnaud, la France et le Monde entier ont dû se réinventer !

A l'heure du déconfinement, une nouvelle crise a frappé notre commune puisque nous avons connu de graves inondations. Un spectacle effroyable et jamais vu, dont nous avons dû nous remettre, toujours ensemble et solidaires.

J'en profite pour renouveler mon soutien aux personnes sinistrées.

Pour clôturer mon propos et vous laisser à la lecture de ce journal, je tiens une nouvelle fois à vous remercier, cher(e)s Castelnaudais(e)s pour votre patience et votre investissement. Je remercie également toute mon équipe municipale, ancienne et nouvelle, ainsi que les agents municipaux qui ont eu à cœur de maintenir un service public de qualité pendant cette période si difficile.

Un nouveau chapitre commence et j'espère qu'il sera encore meilleur que le précédent.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne lecture,

**Votre Maire,
Eric ARRIGONI**

[SOMMAIRE]

FOIRE AUX QUESTIONS	2
Castelnaud Solidaire	4
Vos services mobilisés	7
ECOLES : Une fin d'année particulière	10
Tissu économique	12
Environnement	13
Vie associative	14
Page d'expression politique	18
VOS ELUS page détachable	19

FOIRE AUX QUESTIONS

Vos questions, nos réponses



Quelles sont les établissements et lieux publics ouverts ?

Sont ouverts (par arrêté municipal du 3 juillet) :

- le Parc des deux Jalles, le skate-parc et le city-stade
- le Centre de Loisirs
- les salles municipales : Moulin des Jalles, salle des Fêtes, Maison du jumelage (de l'Europe), ancien collège
- la Plaine des Sports : terrains de tennis extérieurs, aire de jeux du gymnase, la salle des raquettes, les sanitaires ainsi que les espaces verts dans le respect des règles ministérielles sur la pratique sportive
- le stade de foot avenue du stade - *sauf les tribunes*
- les club-houses
- le cimetière
- la bibliothèque municipale en mode "dynamique"
- le parc de la bibliothèque municipale
- la SCAPA
- les permanences en mairie (pôle emploi, Mission locale...)

Restent fermés jusqu'à nouvel ordre :

- le dojo et la mezzanine du gymnase sauf pour l'entraînement des sportifs de haut niveau
- les vestiaires collectifs (gymnase, dojo et salle des raquettes)
- les aires de jeux
- le stade à la Plaine des Sports
- l'Espace Famille

Cette liste est susceptible d'évoluer en fonction des recommandations des autorités gouvernementales.

La déchetterie est-elle ouverte normalement ?



Depuis le 18 mai, la déchetterie de Castelnau de Médoc fonctionne normalement selon les horaires d'ouverture habituels (horaires d'été) :

lundi : 14h-18h,
mardi - samedi : 9h-12h/14h-18h,
dimanche : 9h-12h

Vous êtes nombreux à contacter la mairie pour obtenir des renseignements. Voici les questions les plus fréquemment posées et leurs réponses (au 7^{er} juillet). Ces informations sont susceptibles de changer rapidement.

Puis-je me rendre en mairie ?

Votre mairie a réouvert ses portes pour les besoins nécessaires et cas obligatoires. **Les demandes par téléphone ou par mail sont à privilégier afin de limiter les flux à l'accueil de la mairie.** La station de recueil pour les passeports et cartes nationales d'identité est ouverte et peut recevoir des rendez-vous via la plateforme accessible depuis le site internet de la mairie.



Si je me rends en mairie, dois-je porter un masque ?

Chaque personne qui se rend en mairie pour accéder aux différents services (accueil, CCAS, urbanisme...) **doit porter un masque, disposer de son propre matériel et respecter les distances et mesures de sécurité.** Les bureaux accueillant du public sont équipés d'hygiaphones, de gel hydro alcoolique et de lingettes désinfectantes.

Et dans la rue ?

Le port du masque dans la rue n'est pas obligatoire mais **conseillé.**



Je n'ai pas de masque, où puis-je m'en procurer ?

Si vous avez besoin de masques, vous pouvez **en récupérer gratuitement en mairie** du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h et le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août). Attention, les masques sont faits pour protéger, pas pour être jetés par terre (sous peine d'amende de 135€ !- voir p. 13)

La bibliothèque est-elle ouverte ?

Après deux mois de "Bibliodrive", **votre bibliothèque a réouvert ses portes en mode "dynamique" le 6 juillet !**

20 personnes maximum sont autorisées en simultanée dans l'enceinte de la bibliothèque. **Le port du masque et la désinfection des mains à l'entrée sont obligatoires.** Un sens unique de circulation a été mis en place afin d'éviter les croisements, espacement dans la file d'attente. La lecture sur place, l'écoute des CD et l'accès aux postes informatiques ne seront pas possibles.



Les bénévoles vous accueillent !

Horaires de votre bibliothèque:

Du 6 au 31 juillet :

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 10h-12h et 14h-17h

Du 1^{er} au 31 août :

Mercredi : 10h-12h et 14h-17h

Fermeture de la bibliothèque la

semaine du 10 au 16 août.

Le marché du dimanche est-il maintenu place de l'église ?

Suite aux bons retours des Castelnaudais et des commerçants, **le marché va être maintenu sur la place de l'église tous les dimanches de 8h à 13h.** Nous vous conseillons d'appliquer toutes les mesures de sécurité pour lutter contre le coronavirus (port de masque, respect des distances de sécurité, application de gel hydroalcoolique...).



Les rassemblements sont toujours interdits ? Quels événements auront lieu cet été ?

Les rassemblements de plus de 10 personnes sont toujours interdits dans les espaces publics. **Tous les événements prévus cet été sont annulés :** fête du 14 juillet, marchés nocturnes, concerts, sardinade et mousse party du Comité des Fêtes. Le cinéma en plein air aura lieu le 29 août dans le Parc des deux Jalles et la Fête des associations est repoussée au 5 septembre.

Puis-je reprendre une activité sportive avec mon association ?

Tous les sports à l'exception des sports de combat peuvent reprendre. Pour les sports de combat, seuls les sportifs de haut niveau (national minimum) et les professionnels sont autorisés à reprendre l'entraînement avec contacts.

Vous pouvez vous rapprocher des associations concernées pour savoir dans quelle mesure l'activité peut reprendre.



La ligne de bus Transgironde 703 circule-t-elle normalement ?

Depuis le 15 juin, la circulation a repris normalement sur l'ensemble du réseau routier régional.

La montée par l'avant et le paiement à bord sont rétablis.

Vous pouvez acheter votre titre de transport à l'avance sur la boutique en ligne de Transgironde. Si vous achetez votre billet à bord, vous devrez faire l'appoint.

Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun et il vous est demandé de respecter, autant que possible, les mesures de distanciation, à bord des cars et aux points d'arrêts.

Horaires et plus d'informations : www.transgironde.fr.

Peut-on rendre visite à un proche isolé ?

Toujours en respectant les gestes barrières. Le CCAS peut également prendre de ses nouvelles régulièrement grâce à son plan d'alerte et d'urgence.



Signalez vos proches isolés ou fragilisés en contactant le CCAS
05 57 88 94 38

Tous les commerces sont-ils à nouveau ouverts ?

A priori oui, depuis le 2 juin **tous les commerces y compris les bars et restaurants sont ouverts**, en veillant au respect des gestes barrières.

La Poste fonctionne-t-elle ?

Votre bureau de Poste et la distribution du courrier et des colis ont repris normalement.

Horaires de votre bureau de poste :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h; 13h30-17h
Mardi : 9h-12h ; 13h30-16h30
Samedi : 9h-12h.



Puis-je me rendre à l'église ?



Oui, en respectant les gestes barrières et distances de sécurité. Pour plus d'informations vous pouvez contacter la Maison Paroissiale de Castelnau de Médoc au 05 56 58 21 74.

www.paroissecastelnaumedoc.fr

Pour vous informer sur la situation sanitaire et l'évolution des mesures de sécurité, rendez-vous sur le site www.gouvernement.fr



[CASTELNAU SOLIDAIRE]

PRÈS DE 80 BÉNÉVOLES MOBILISÉS POUR LA CONFECTION DE MASQUES

Cet effort collectif a permis à la Municipalité d'équiper tous les foyers de masques en tissu. **Un élan de solidarité** possible grâce à l'investissement de ces bénévoles !

Mois de Mars :

Début du confinement
Des Castelnaudaises commencent à réaliser à la maison des masques pour leurs proches, associations locales, professionnels de santé, services municipaux ou particuliers, et constituent ainsi le **début d'un réseau de couturières bénévoles...**



10 avril

Suite à cette initiative solidaire, la Municipalité a décidé d'élargir ce réseau afin **d'équiper toute la population de masques en tissu** selon les recommandations AFNOR. **L'objectif : créer 4000 masques ! Soit 1 masque par habitant.**



14 avril

Un **appel à bénévolat est lancé** sur la page Facebook et le site internet de la mairie. En une semaine, une soixantaine de Castelnaudais s'est portée volontaire pour participer à l'effort collectif !



La municipalité achète **la matière première** : 228,40 mètres de tissu, 40 bobines de fil et se procure des élastiques au Chateau Grand Poujeaux. La phase de confection est lancée.

Les couturiers bénévoles réalisent leurs 70 masques. Une fois terminés, ils sont à nouveau dotés de kits. **Résultat : en moins de 15 jours, 4000 masques sont réalisés !**

Des bénévoles constituent des « kits » de confection, contenant le **matériel nécessaire à la réalisation de 70 masques**. Ces kits sont distribués par des élus et agents municipaux aux domiciles des couturiers.

27 avril

Vient ensuite la phase de distribution. A mesure que les masques confectionnés sont récupérés chez les bénévoles et stockés en mairie, ils sont distribués dans les foyers par des élus et agents municipaux selon des secteurs définis.



11 mai

Une fois les masques distribués, une **distribution supplémentaire** est assurée en mairie pour les foyers oubliés ou nécessitant davantage de masques.



UN GROUPE D'ENTRAIDE POUR FACILITER LES ÉCHANGES

Au lendemain de l'annonce de confinement, la Municipalité a créé un groupe d'entraide privé sur Facebook, pour permettre aux Castelnaudais d'échanger et se soutenir pendant la crise sanitaire. **Ce groupe a vu naître de nombreuses actions et a été l'occasion de se rencontrer entre voisins.**

Échanges des devoirs entre parents, proposition de réalisation de masques par des couturiers, partages de bons plans (producteurs, commerces ouverts...), conseils et échanges d'informations... Ce groupe a été alimenté chaque jour par **plus de 500 Castelnaudais !**

Ce groupe a également permis d'organiser des rendez-vous quotidiens et rencontres « à distance » entre voisins. Tous les soirs, un rendez-vous était donné à 20h pour applaudir aux balcons et aux fenêtres sur la musique de Soprano « A nos héros du quotidien ».

508 membres
2 227 publications
entre le 16 mars et le 25 juin

Cette crise sanitaire que nous traversons depuis le mois de mars a révélé la grande solidarité entre Castelnaudais. Entre voisins, proches, amis, avec vos services municipaux et vos élus, des liens se sont tissés pendant le confinement et même après. Retour sur quelques moments forts de solidarité à Castelnaudais.

HISTOIRES DE BALCON

Le confinement a permis à certains voisins de se rencontrer et de tisser des liens. **A Norbert Gerbaud, entre la gendarmerie et le cimetière, une réelle dynamique s'est créée entre voisins pendant le confinement.**

Jean-Eric Morès, Castelnaudais et nouvel élu membre du Conseil Municipal raconte comment cette solidarité est née : « *Nous avons commencé avec la chanson de Soprano pour rendre hommage aux personnels soignants. Puis, pour faire participer les enfants et remercier les services de ramassage des ordures, nous avons décoré les poubelles avec leurs dessins. Différents thèmes d'animations ont ensuite été proposés afin de féliciter toutes les personnes qui nous ont permis de mieux vivre cette difficile période. Nous avons aussi réalisé un clip vidéo avec une quarantaine de photos de personnes masquées de la résidence et même d'ailleurs pour honorer ce fabuleux élan de générosité qu'ont été la réalisation et la distribution des masques tissu pour tous les habitants de la commune. Aujourd'hui, nous sommes devenus une bonne bande de potes, nous nous retrouvons tous les jeudis soirs pour un apéritif dînatoire, nous espérons que cette initiative fera tâche d'huile et que des gens d'autres quartiers de Castelnaudais se regrouperont ou viendront nous rejoindre pour partager ces moments de convivialité.* »

Ses voisins témoignent également :

« *J'ai aménagé le 17 avril dans la rue Norbert Gerbaud en plein confinement. Le premier jour, j'ai croisé ma voisine Delphine qui me convia à venir sur la coursive le soir même à 20h car tous les soirs, dans le quartier, on applaudissait les soignants. Depuis ce soir-là jusqu'au 11 mai, je sortais tous les soirs sur la coursive et découvrais quelques voisins du quartier. Des liens se tissèrent avec mes nouveaux voisins mais également entre eux car avant le confinement personne ne se connaissait vraiment.* », Thierry

« *Pendant cette période difficile de confinement où les liens sociaux étaient entravés, nous attendions avec impatience tous les soirs 20h.* » Manon

« *S'il est vrai que cette expérience nous a obligés à nous éloigner, à mettre des barrières entre nous et à prendre peur de l'autre, à Norbert Gerbaud, elle a cependant permis de voir naître une belle amitié entre voisins.* » Delphine



Les habitants de Norbert Gerbaud et d'autres quartiers ont réalisé un clip diffusé sur Facebook pour remercier les bénévoles investis dans la confection des masques

Tous les soirs, on prépare la musique de Soprano "A nos héros du quotidien"



Tous les jours à 20h, rendez-vous sur le balcon pour les applaudissements



Jean-Eric Morès, Castelnaudais et Conseiller Municipal, a l'initiative de ces beaux moments de solidarité et convivialité



Au lendemain du déconfinement, des apéros sont organisés dans la rue, en respectant les gestes barrières

QUELQUES NOUVELLES DE L'EHPAD MÉDULI

A l'EHPAD Méduli, l'isolement a été aussi difficile pour les résidents que pour leurs proches, interdits de visites pendant plus de deux mois. **Pour autant, le personnel de l'EHPAD a su s'adapter et mettre en place des actions pour le moral des résidents et pour maintenir le lien avec l'extérieur.**

Ils ont maintenu dans la mesure du possible, les ateliers pâtisserie (crêpes, gâteaux), les jeux de mémoire, les séances de chant... et ont également mis en place les appels en visio via messenger pour maintenir le lien entre les résidents et leurs proches. Avec l'aide de la Municipalité, l'EHPAD a proposé aux enfants de faire des dessins pour les résidents et les envoyer par mails afin qu'ils soient accrochés dans les chambres !

A savoir : Grâce à toutes les mesures prises, aucun cas de Coronavirus n'a été détecté à Méduli. Un résident, M. Poncet, y a même fêté ses 100 ans le 2 juin dernier !



Dessin d'un petit Castelnaudais dans la chambre d'un résident à Méduli



M. Poncet, Ancien Maire de Soussans, très investi dans la vie publique et amoureux de lecture et d'histoire a fêté ses 100 ans



UNE SOLIDARITÉ RENFORCÉE PENDANT LES INONDATIONS

A l'heure du déconfinement, alors que le département était placé en alerte rouge inondations, Castelnau a connu de très importantes intempéries qui ont fait sortir les jalles de leurs lits et ainsi provoqué de graves inondations dans la commune.

« *Du jamais vu en 40 ans à Castelnau* » témoigne un Castelnaudais. Une nouvelle crise effroyable et incroyable auxquels les Castelnaudais ont dû faire face, ensemble. **Les élus et agents municipaux, les gendarmes, les pompiers ainsi que les services de la CdC Médullienne et du Département ont fait tout leur possible pour gérer cette crise au mieux et trouver des solutions aux foyers sinistrés : besoin de relogement, soutien moral, aide technique...**

Dès le lundi 11 mai, les élus et agents ont circulé dans la commune pour apporter leur aide aux personnes dans le besoin.

Une benne a également été mise à disposition par la CdC Médullienne pour aider les personnes sinistrées dans les quartiers de la commune les plus impactés, afin d'y déposer les déchets provoqués par les inondations (gravats, débris...)

Un nouvel épisode qui a de nouveau montré la solidarité des Castelnaudais, nombreux à témoigner leur soutien et proposer leur aide.

Le Syndicat Mixte du Bassin versant du Cartillon et des Jalles de Castelnau travaille avec les communes sinistrées sur un état des lieux de ces inondations qui a été adressé à la Préfecture, pour venir appuyer les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Le bureau d'études ARTELIA a également démarré une étude hydraulique sur le bassin versant de la Jalle de Castelnau conduisant à l'identification des ouvrages de protection contre les inondations.



Lavoir de Landiran



Parc des deux Jalles



Un habitant sinistré témoigne



Les élus et agents municipaux viennent en aide aux personnes sinistrées



Lotissement du Dèhès



Rue de la Fontaine



Moulin Sarnac



Pagans



[VOS SERVICES] MOBILISÉS

Depuis le 16 mars 2020 et dans le cadre de l'épidémie COVID 19, la Ville de Castelnau de Médoc a mis en place son plan de continuité d'activité. Les services se sont adaptés pour vous assurer un service public de qualité tout en assurant la protection de chacun.



Lora Chibois Joubert, Directrice Générale des Services de la mairie de Castelnau

Le mot de la Directrice Générale des Services...

« Comme beaucoup, je n'aurai jamais imaginé connaître dans ma carrière une telle situation. La crise sanitaire que nous avons traversée a permis à la collectivité de se recentrer sur ses missions de service public essentielles. Chaque service a été mobilisé et a travaillé activement pour maintenir au mieux possible un service public de qualité aux administrés, qui est indispensable au lien social. Cette période nous a aussi démontré le rôle essentiel des communes, au quotidien et dans la gestion de crise. Accompagnement, soutien, vigilance, maintien de la sécurité et de la salubrité, communication... Nous avons réussi à maintenir notre organisation, développer de nouvelles activités tout en protégeant la santé de nos agents. Nos agents ont répondu présent dans tous les services et se sont impliqués de manière exceptionnelle pour faire battre le cœur de Castelnau pendant cette crise inédite. »

DES SERVICES ASSURÉS À DISTANCE

Face à la crise et comme dans de nombreuses collectivités ou entreprises, le télétravail a été mis en place dans une grande partie des services : culture, CCAS, communication, urbanisme, ressources humaines, finances et comptabilité... une expérience nouvelle à la mairie de Castelnau !



VÉRITABLE VITRINE DE VOTRE MAIRIE, LE PÔLE ACCUEIL ET CITOYENNETÉ A DÛ S'ADAPTER PENDANT LA CRISE SANITAIRE



Les rendez-vous passeports et Cartes Nationales d'identité ont repris normalement dans le respect des gestes barrières

Pendant toute la durée du confinement, une permanence téléphonique a été mise en place sur les horaires habituels de la mairie pour répondre aux nombreuses sollicitations des administrés en cette période de crise. Les missions essentielles du service ont été maintenues (établissement des actes de naissance, de décès, de mariages, PACS, vente de concessions et autorisations de travaux dans le cimetière, autorisations d'inhumation, inscriptions scolaires, traitement du courrier...).

Après une fermeture physique de plus de deux mois, sauf pour les urgences et cas obligatoires, votre mairie a réouvert ses portes le 2 juin.

Horaires de votre mairie :
Lundi - vendredi : 8h45-12h ; 13h45-17h
Samedi : 9h -12h - *sauf juillet et août*

Afin d'éviter une nouvelle propagation du Covid-19, nous vous conseillons de limiter vos visites en mairie et de privilégier les demandes par téléphone ou courriel.

LA POLICE MUNICIPALE ET LA BRIGADE VERTE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS



La Police municipale et la Brigade verte ont veillé au quotidien à la sécurité dans la commune

Pendant le confinement, le service de Police Municipale, de par son caractère essentiel pendant la période de crise, a adapté son activité pour maintenir la sécurité dans la commune. **La Police municipale et la Brigade Verte ont assuré des patrouilles véhiculées et pédestres accrues avec une vigilance particulière sur les bâtiments communaux, les chantiers en cours et les passes afin de lutter contre les dépôts sauvages.** En plus de ses missions habituelles, le service a également aidé les personnes dans le besoin en assurant une veille sur les personnes fragiles et isolées en lien avec le CCAS.

Contact police municipale : 05 56 69 69 78



Le marché municipal s'installe officiellement sur la place de l'église ! Depuis le 12 avril, le marché a été déplacé autour de l'église rénovée pour permettre un sens de circulation favorable à la lutte contre la transmission du COVID-19. Cette délocalisation et la sécurisation du lieu ont été **le fruit d'un travail en amont effectué par les élus, la police municipale et les agents des services techniques municipaux.** Suite aux retours favorables des Castelnaudais, la Municipalité a décidé de valider son nouvel emplacement à long terme.

REPRISE DE L'ACTIVITÉ TECHNIQUE ET DES CHANTIERS

Pendant le confinement, les services techniques, qui agissent au quotidien sur le terrain, ont été fortement impactés par la crise : arrêt des chantiers en cours, annulation des manifestations, fermeture des bâtiments et espaces publics... Les agents ont assuré leurs missions essentielles à savoir le maintien de la sécurité, de la salubrité et de la propreté des espaces publics. Ces missions ont été assurées selon une organisation stricte et respectueuse des consignes sanitaires : présence des agents par roulement, désinfection des locaux, des véhicules, des outils et du matériel...

Le secrétariat des services techniques vous accueille de nouveau sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h.



Les agents techniques sur le terrain après les inondations

Les différents chantiers ont également repris progressivement.

Chantier du Pôle Educatif

Rappel : un pôle éducatif comprenant des classes de maternelle et d'élémentaire, une restauration scolaire et un centre de loisirs est en construction au nord de la commune. Le chantier qui a démarré à la fin de l'année 2019 se poursuit, dans de nouvelles conditions sanitaires et avec de nouveaux délais. **Les travaux de gros œuvre sont terminés.** Restez informés sur l'avancée du chantier !



Réhabilitation du terrain de rugby en terrain de football à la Plaine des Sports

Le terrain de rugby situé à la Plaine des Sports se transforme en véritable terrain de football ! L'entreprise LAFITTE Sports qui mène les travaux a été contrainte d'arrêter le chantier pendant 8 semaines, mais les travaux ont repris et seront terminés durant l'été. **Le terrain sera opérationnel pour la rentrée sportive en septembre.** Nos jeunes rugbymen sont accueillis au stade de Pauillac avec le Pays Médoc Rugby.

Point sur les Fougères

Les travaux d'éclairage public et de téléphonie gérés par la Commune sont terminés depuis plus d'un an. Gironde Habitat, maître d'ouvrage de la voirie, des réseaux d'assainissement, d'eau potable et de gaz de ville **poursuit les travaux.** A ce stade, sauf aléas majeur, l'opération devrait se terminer à la fin du mois d'octobre, toutes phases confondues.

LE CCAS EN PREMIÈRE LIGNE

Face à la gravité de la crise sanitaire, le Centre Communal d'Action Sociale s'est recentré sur ses missions de solidarité et de lutte contre les exclusions, notamment envers les personnes les plus fragiles et/ou isolées.

Le Plan d'Alerte et d'Urgence a été déclenché dès le début du confinement, afin d'assurer les missions essentielles du service : **plus de 150 personnes âgées isolées ont été régulièrement contactées** par une équipe d'élus et d'agents municipaux (Caroline CABROL, Dominique BARRAU, Annick de VAUCOULEURS, Marie-Claude FERJOUX, Nathalie LACOUR-BROUSSARD et Gilles LANOUE).

L'accompagnement social des habitants a été maintenu grâce à l'aide aux démarches, l'appui alimentaire, l'accompagnement pour l'accès aux droits telles que les prestations familiales (CAF, MSA), la santé, le logement (domiciliation)...

Un service de livraison de courses pour les personnes à risque n'ayant personne à proximité pour les aider a été mis en place, tout comme une chaîne de solidarité créée avec les commerçants et les pharmacies (livraison à domicile, préparation des commandes en amont...).

Le CCAS a travaillé étroitement avec **les associations caritatives** (Restos du Cœur et Saint-Vincent de Paul) et avec les services d'aide à domicile, pour un accompagnement global des personnes en difficulté.

Point relais CAF

Une permanence téléphonique est ouverte sur les heures d'ouverture du CCAS.

Espace Famille

Pas de réouverture en gestion autonome des habitants avant la rentrée de septembre.

Séniers Actifs

Les rencontres reprendront à la rentrée. Pendant le confinement, le CCAS est resté en contact régulier avec les membres du Collectif notamment pour leur proposer des animations à distance.



Les nouveaux membres du Conseil d'Administration du CCAS au 30 juin

Si vous connaissez des personnes isolées ou fragilisées ou que vous-même souhaitez bénéficier d'une aide ou d'un accompagnement du CCAS, notamment en période de canicule, n'hésitez pas à vous manifester !

Le CCAS vous accueille sur rendez-vous et reste joignable par téléphone 05 57 88 94 38 ou par mail à l'adresse ccas@mairie-castelnaud-medoc.fr

Canicule Info Service 0 800 06 66 66 (appel gratuit)

CULTURE : CASTELNAU SE RÉINVENTE

Vos réalisations en images...



Cartes de Fête des mères de Anaé et Loris



Expressions artistiques sur la Liberté de Lisa



Peintures sur cailloux de Cyrielle, Julia et Joan

L'annulation de tous les événements et rassemblements jusqu'à la fin de l'été a conduit la Commission Culture de la Commune à se réinventer ! Chaque semaine, la Municipalité continue de vous proposer des activités manuelles, culturelles et des sorties... virtuelles !

Au programme :

Participez à « l'activité du mercredi » ! Quiz cinématographique à partir d'images, reproduction d'œuvres d'arts avec les moyens du bord, fabrication de tawashi, peinture sur cailloux, fabrication de cartes de fête des mères... Les castelnaudais sont invités à créer, inventer et fabriquer, à la maison.

Découvrez une ressource culturelle en ligne ! Festivals et concerts en streaming, fabrique à BD la Bibliothèque nationale de France, archives de la télévision française de l'Institut National de l'Audiovisuel... et bien d'autres.

Visitez un musée ou un monument, virtuellement ! Louvre, Versailles, Grands Parcs nationaux Américains, Machu Picchu, Mont St Michel, Taj Mahal ... soyez immergés dans ces lieux depuis chez vous.

Retrouvez toutes ces activités sur la page Facebook Commune de Castelnaud de Médoc (pas besoin de compte, la page est accessible à tous) ou sur l'application mobile Castelnaud de Médoc.



Ces actions ont également permis de réaliser les vidéos « des boulettes de papier » ensemble, sur le thème de la Liberté et ce qu'elle évoque pour chacun. Regardez les vidéos Castelnaud-de-Médoc "Laissez voler les p'tits papiers" sur www.youtube.com ou en flashant le QR Code ci-contre !

Agenda - Ces animations sont maintenues !



29 août : **cinéma en plein air**
19 septembre : **concert de Niniska** en plein air - Scènes d'été en Gironde
26 septembre : **spectacle de danse** - Scènes d'été en Gironde



Les agents de restauration et d'entretien pendant la pause méridienne

[ÉCOLES]

UNE FIN D'ANNÉE PARTICULIÈRE

Après deux mois de continuité pédagogique et de devoirs à la maison, nos élèves ont repris le chemin de l'école pour la fin d'année scolaire !

UNE REPRISE EN PLUSIEURS PHASES

Depuis le 14 mai, la rentrée des classes s'est faite progressivement, selon les directives gouvernementales et en suivant un protocole sanitaire très strict. La Municipalité, les directeurs d'écoles, l'Inspection d'Académie, la CdC Médullienne (pour la partie périscolaire) et les représentants des parents d'élèves ont organisé cette reprise en concertation.

PREPARATON

28 avril : Annonce gouvernementale : les écoles maternelles et élémentaires peuvent reprendre le 11 mai.

6 mai : Les élus et agents municipaux rencontrent les directeurs d'écoles et l'inspection d'Académie pour mettre au point un plan de reprise.



7 mai : Les associations de parents d'élèves (Collectif et APEIC) et les parents sont informés du plan de reprise. Ils ont alors le choix de rescolariser leur enfant ou non.



PHASE 1



11 mai : Les écoles sont préparées pour accueillir les élèves dans le respect du protocole sanitaire en place (désinfection, marquage au sol...). Les agents municipaux et instituteurs sont formés à ce protocole.



14 mai : Les petites sections, CP et CM2 reprennent le chemin de l'école, par petits groupes, deux jours par semaine. Les autres poursuivent la continuité pédagogique à la maison.

PHASE 2

18 mai : la situation sanitaire permet l'ouverture des écoles à d'autres niveaux. Les institutions se réunissent à nouveau pour établir un deuxième plan de reprise.

25 mai : Les CE1, CE2, CM1 et Ulis reprennent également l'école, par petits groupes, deux jours par semaine.



PHASE 3

14 juin : Annonce gouvernementale : l'école doit reprendre normalement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

22 juin : Tous les élèves reprennent le chemin de l'école, par classe, en respectant les gestes barrières. Le nouveau plan de reprise s'applique jusqu'au 3 juillet 2020, fin de l'année scolaire.

À SAVOIR

Pendant le confinement, l'accueil des enfants « prioritaires », dont les parents occupent des fonctions essentielles à la gestion de crises a été maintenu à l'école élémentaire de la Jalle puis à l'école maternelle la Charmille pour les communes d'Avensan, Castelnau, Listrac, Moulis. Une dizaine d'enfants a été accueillie pendant cette période.



ATSEM et agents de restauration et d'entretien ont fortement modifié leur façon de travailler pour respecter les nouvelles réglementations en vigueur et protéger les enfants



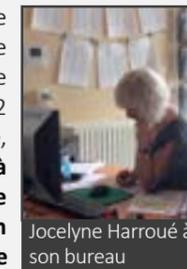
[INTERVIEW]

Jocelyne Harroué, Directrice de l'école maternelle La Charmille de 2010 à 2020

Si vos enfants ont fréquenté l'école maternelle de Castelnau ces dix dernières années, vous connaissez sans aucun doute Jocelyne Harroué ! Aujourd'hui, cette directrice emblématique de La Charmille prend sa retraite. Nous l'avons rencontrée à son bureau le lundi 29 juin 2020, pour sa dernière semaine d'enseignement.

Un mot sur votre parcours ?

Après avoir été éducatrice pendant 2 ans, j'ai été titularisée en mai 1981 en passant le concours interne. J'ai commencé ma carrière en Allemagne en tant que directrice d'une école maternelle française de septembre 1984 à août 1992 puis je suis revenue en France, en Lorraine d'abord puis à Castelnau, où j'ai rejoint l'école maternelle de la Charmille en 2010 en tant que directrice et enseignante. Cela fait maintenant 10 ans que je suis à Castelnau un chiffre rond !



Jocelyne Harroué à son bureau

Ce dont je suis le plus fière c'est de voir la mobilisation des parents d'élèves. Quand je suis arrivée en 2010, il n'y avait pas de fête de fin d'année, je trouvais ça triste.

Ces moments conviviaux sont agréables et c'est aussi une autre manière de voir les parents d'élèves.

Dès les premiers jours, j'ai organisé une réunion avec les parents pour me présenter et présenter l'école. A la suite de cette réunion, beaucoup d'entre eux sont

venus me voir et m'ont fait part de leur souhait de s'investir dans l'école, pour les enfants. Ils ont créé une association et se sont mis d'accord pour organiser une fête de fin d'année. J'ai aidé à l'organisation de cette fête qui a eu lieu en 2011. Depuis, elle est organisée tous les ans et est de plus en plus étoffée. Aujourd'hui deux associations de parents d'élèves (APEIC et Collectif de Parents d'élèves) existent et

Quels ont été les moments marquants ces 10 dernières années ?

La Crise du COVID ces derniers mois a clairement été un moment marquant de ces 10 dernières années et même de ma carrière. C'était une période difficile mais très enrichissante. Cela a renforcé les liens relationnels avec la mairie avec qui nous avons travaillé main dans la main. Nous nous sommes vus souvent et longtemps pendant cette période.

La gestion de crise a été faite d'une belle façon, ensemble, et j'en garderai de beaux souvenirs. Nous avons toujours bien travaillé ensemble, Castelnau est une commune qui fait beaucoup pour les enfants et qui nous a toujours donné ce que nous demandions, le dialogue a toujours été constructif et je remercie les élus.



Fête de fin d'année à La Charmille - 2018

Je suis très investies dans la vie de l'école.

C'est un des plus beaux cadeaux que de donner aux parents l'envie de s'investir pour le bien-être des enfants ! Je remercie les associations pour leur investissement à mes côtés.

Un retour d'expérience sur ces années à Castelnau ?

En 10 ans, j'ai vu l'école évoluer, grandir et voir de nouvelles ouvertures de classes de plus en plus régulièrement. Quand je suis

arrivée nous avions 6 classes, aujourd'hui nous en avons 8. Nous attendons encore l'autorisation d'une ouverture pour la rentrée de cette année.*

Comme je disais précédemment, j'ai vu les associations de parents d'élèves se créer et s'investir de plus en plus. Je les remercie grandement. Je remercie également l'association Boomrang. Depuis que je suis directrice, je n'ai jamais vu une association qui organise autant d'événements pour les écoles. Grâce à eux nous avons pu bénéficier de beaucoup de matériel :

tapis, sono, appareils photos numériques... Un grand merci à eux !



Dernière rentrée scolaire Septembre 2019

Et la suite ? Quels projets ?

Je prévois de voyager et profiter d'être en bonne santé. La semaine de la rentrée, je serai ailleurs, pour la première fois depuis très longtemps !

Le mot de la fin ?!

J'ai de la chance d'avoir pu retrouver les élèves et les collègues les 15 derniers jours de l'année scolaire après la fermeture de l'école pendant deux mois. Pour la première fois en 10 ans il n'y aura pas de fête de fin d'année mais j'ai eu la chance de dire au revoir aux élèves et aux collègues, c'est le plus important.

J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler dans cette école avec les enseignants, les ATSEM, les associations, parents d'élèves, la Mairie, les collègues, le directeur de l'école élémentaire... Je garderai de beaux souvenirs de ces 10 dernières années à Castelnau. Merci à tous de votre investissement pour le bien-être des enfants.



Avec les élus municipaux

*autorisée à l'heure où nous bouclons le journal.

Marine VARLET assurera la relève à la rentrée !

ET LA RENTRÉE ?

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2020.

Contacts, horaires, pause méridienne, accueil périscolaire... Pour tout connaître sur les modalités d'accueil de l'école, vous pouvez consulter les "Guide des écoles", à retirer en mairie ou disponibles sur le site internet de la mairie www.mairie-castelnau-medoc.fr rubrique "Enfance et Vie scolaire".



Les futurs petites sections et CP ont pu visiter leurs nouvelles écoles fin juin !



[TISSU ÉCONOMIQUE]

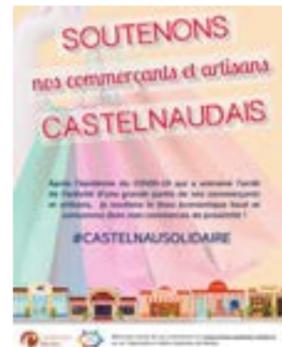
L'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, la Chambre de Commerces et d'Industrie, la Chambre de l'Artisanat, la Communauté de Communes Médullienne et la commune... les institutions ont pris un ensemble de mesures pour soutenir le tissu économique de proximité.

CONSOMMONS LOCAL !

L'épidémie de COVID-19 a entraîné l'arrêt de l'activité d'une grande partie de nos commerçants et artisans. Pour relancer l'activité de notre commerce local et soutenir le tissu économique de proximité, chacun peut s'y mettre ! 1^{ère} étape : rendons-nous chez nos commerçants de proximité et faisons vivre nos artisans.

Restaurants, coiffeurs, instituts, boulangerie, poissonnerie, commerces alimentaires, fleuristes... Notre commune regorge de commerces de proximité et propose un panel de services complet qui attire les Castelnaudais et habitants des communes voisines. Pour les inciter à "consommer local", la Municipalité a lancé une campagne d'affichage "Soutenons nos commerçants et artisans Castelnaudais" dans la commune.

Retrouvez la liste des commerçants et artisans sur le site de la mairie www.mairie-castelnaud-medoc.fr ou sur l'application mobile Castelnaud de Médoc.



"Je consomme Médoc"

Le Parc naturel régional Médoc, en partenariat avec les acteurs du développement économique du territoire, a également lancé au mois de juin une action de communication pour inviter les Médocains à consommer local.

Pour plus d'informations et pour trouver des producteurs locaux, commerçants, artisans, entreprises du tertiaire... rendez-vous sur le site www.pnr-medoc.fr

UN COUP DE POUCE FINANCIER...

À la suite de cette période de crise et pour aider ses commerçants, la Municipalité a décidé d'exonérer les commerçants de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) pour l'année 2020. Cette décision a été approuvée lors du Conseil Municipal du mercredi 10 juin 2020.

Un dispositif d'aides aux entreprises fragilisées par la crise sanitaire a été voté à l'unanimité par les conseillers communautaires mardi 9 juin.

Un fonds exceptionnel de 350 000 euros pour soutenir l'économie locale en parallèle des aides de l'État et pour participer au dispositif régional :

300 000 euros pour l'aide directe à la trésorerie centrée sur les TPE : lire ci-dessous.

42 912 euros pour contribuer au fonds de prêts de solidarité et de proximité de la Région.

Vous pouvez déposer une demande jusqu'au 17 juillet sur le site internet de la Cdc Médullienne www.cdcmédullienne.com

Pour plus d'informations : Joanna SCHOENDORFF - Chargée de mission Développement économique – Habitat / 06 20 28 02 11 - jschoendorff@cdcmédullienne.fr

450 ans
pour se décomposer

135 €
d'amende



[ENVIRONNEMENT]

Après deux mois de "pause" pour la nature, l'été arrive ! Comment agir pour notre protection et pour la protection de notre environnement ?

MASQUES : NOUVELLE POLLUTION

Depuis la crise sanitaire, une nouvelle forme de pollution est apparue massivement dans nos rues : les gants et masques envahissent nos trottoirs et caniveaux !

Les masques sont faits pour protéger, non pas pour être jetés par terre ! Jeter les masques, lingettes ou gants usagés au sol c'est :

polluer de manière visible et invisible notre environnement

contribuer à la propagation du Covid-19. Soyons vigilants !



Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.



Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle « jaune ».



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.

LE FRELON ASIATIQUE EST DE RETOUR

Les beaux jours sont là, le frelon asiatique aussi ! Les dégâts causés par cette espèce sont bien réels et non négligeables. **Pour lutter contre le frelon asiatique, il est nécessaire de combiner plusieurs méthodes : piégeage de printemps, destruction des nids et protection du rucher.**

Vous aussi, installez des pièges pour lutter contre le frelon asiatique à la maison ! Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.



UNE NOUVELLE ABEILLE APICITÉ ?

Castelnaud a reçu en 2018 le label ApiCité « 2 abeilles, démarche remarquable » qui récompense les actions en faveur de la préservation de l'abeille et de la biodiversité ! **La Commune a candidaté cette année pour obtenir une abeille supplémentaire, valorisant les progrès effectués depuis 2018.**

MOUSTIQUE TIGRE : COMMENT LUTTER ?



Le moustique tigre, espèce particulièrement agressive envers l'homme pendant la journée et potentiellement vectrice de maladies, réapparaît dans nos villes. **Pour limiter au maximum les risques d'infection et les nuisances occasionnées par ce moustique, il est essentiel de lutter contre sa prolifération.**

Pour l'éviter, il faut supprimer ou vider tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour empêcher le moustique tigre de pondre et de proliférer !

Pour en savoir plus : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr.

FEUX DE FORÊT ÉVITONS-LES

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence. Soyons vigilants et respectons les règles de prudence quand nous circulons en milieu forestier.

ne pas allumer de feu
ne pas fumer en milieu forestier
ne pas jeter son mégot par la fenêtre

ne pas circuler sur les pistes forestières

signaler les départs de feu.



[VIE ASSOCIATIVE]

La saison 2019/2020 de nos associations se termine dans des conditions particulières... Le tissu associatif castelnaudais étant très varié et les impacts de la crise sur nos associations n'étant pas les mêmes pour chacune d'entre elle, comment se portent-elles ?

UNE REPRISE PROGRESSIVE

Les associations de notre commune reprennent peu à peu leur activité. Pour connaître les modalités de reprise, **vous pouvez vous rapprocher de votre association.**



LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Nous vous donnons rendez-vous le 5 septembre 2020 dès 10h à la Plaine des Sports (chemin de Terrefort) pour la Fête des Associations, le rendez-vous immanquable de la rentrée pour (re)découvrir le panel d'associations castelnaudaises. Elle sera organisée en prenant compte des mesures de sécurité en vigueur pour éviter une nouvelle propagation du coronavirus. **La Fête des Associations sera suivie d'une séance de cinéma en plein air dans le parc des deux jalles.**

DES NOUVELLES DE VOS ASSOCIATIONS

Pendant le confinement, la Commune de Castelnaud vous a donné des nouvelles de vos associations !

L'AMAP EN MODE CORONAVIRUS !

Sa présidente Annick Delorme, témoigne.
« Nous avons la chance, adhérents à une AMAP, d'être livrés hebdomadairement par nos fidèles producteurs. Il a fallu s'adapter aux consignes sanitaires : port du masque et de gants pour les distributeurs, les adhérents ne touchent que leurs produits, la distanciation est respectée, les "bavardages" sont proscrits ce qui est difficile pour certains ! Mais à distance c'est toujours possible. »
Pendant la crise, **l'association a maintenu son activité sur le parking de l'ancien collège. La distribution s'est faite selon des règles strictes** : le pain était préparé individuellement dans des cageots et distribué à la porte du local avec table de séparation, les œufs et le fromage étaient distribués aux fenêtres et les autres produits directement dans les voitures des producteurs.

Les adhérents ont accepté sans contrainte ces modifications de distribution et apprécient même la distribution sur le parking !

AMAP : 05 56 58 38 01



L'AMAP sur le parking de l'ancien collège

GYM VOLONTAIRE

« Les adhérents de l'association ont eu la possibilité de suivre par Internet **des séances de gymnastique à distance.**

La fédération de gymnastique volontaire nous a d'abord envoyé par mail de nombreux liens sur Youtube avec des séances de gymnastique très variées. Ces liens ont été envoyés aux adhérents dès le début du confinement. De plus, 3 de nos animateurs ont mis sur Facebook des séances en ligne

- Cyril jitsu'fit
- Olga Guéré
- Doriane Gallet Coach Fit!

Nous tenions bien sûr informés tous nos adhérents de ces différentes possibilités de rester en forme pendant cette période difficile.

Bien sportivement.»

Le bureau de la GV

Gym volontaire : gvcastelnaud@free.fr



COMITÉ DE JUMELAGE

« La dernière activité que nous avions programmée et maintenue était le loto qui s'est tenue le 6 mars et a remporté un vif succès.

Ensuite, nous avons annulé le vide-greniers prévu le 26 avril mais **nous maintenons pour le moment celui du 13 septembre que nous avons prévu d'agrémenter d'un méchoui.**

Le voyage à Lisbonne en mai est annulé. La date de report est encore incertaine, mais n'aura pas lieu avant 2021.



L'échange scolaire (de Bad Sachsa vers Castelnaud) prévu du 16 au 23 mai a été annulé. Nous considérerons son report en fin 2020 en fonction de l'actualité sanitaire.

La sortie prévue à Dancharia le 13 juin a également été annulée. Report possible en septembre.»

Restez informés !

Comité de jumelage : jumcas33@gmail.com

LE JARDIN DES DEVOIRS

« Le jardin des devoirs a dû malheureusement arrêter son activité d'aide aux devoirs, depuis le début du confinement. Effectivement, avec l'école fermée, pas d'aide aux devoirs !

Toute l'équipe du Jardin des devoirs remercie vivement l'implication de tous ses bénévoles tout au long de l'année. Sans eux, l'aide aux devoirs ne pourrait pas avoir lieu tous les lundis et jeudis, et cette année nous avons pu accueillir 16 élèves ! Nous remercions les parents qui nous ont montré leur reconnaissance pour avoir aidé leur enfant. Nous nous excusons auprès d'autres parents, pour ne pas avoir pu accueillir leur enfant, faute de place, et nous espérons pouvoir les recevoir l'année prochaine.

Nous vous donnons rendez-vous donc à la rentrée prochaine pour l'aide aux devoirs !

Mais vous pouvez déjà nous contacter pour des renseignements, que ce soit pour que vos enfants bénéficient de l'aide aux devoirs l'année prochaine, mais aussi si vous souhaitez nous aider en tant que bénévoles à l'aide aux devoirs.

Ensuite, le Jardin des devoirs devait organiser pour la 3ème année consécutive, sa grande course de trottinettes, le dimanche 7 juin, en même temps que le vide grenier organisé par le Comité des fêtes.

Malheureusement, elle n'a pas pu avoir lieu. Et nous en sommes bien désolés.

Nous avons prévu plein de surprises pour vous, mais ce n'est que partie remise !

Nous remettons la course à l'année prochaine, toujours le 1er dimanche du mois de juin. Nous reverserons comme prévu les bénéfices à l'association Médoc Enfance Handicap. Mais vous n'êtes pas obligés d'attendre l'année prochaine pour les soutenir, vous pouvez d'ores et déjà les aider, vous proposer en tant que bénévoles, vous renseigner auprès d'eux, via leur page Facebook

Médoc Enfance Handicap.

En attendant la reprise, vous pouvez nous contacter :

Christelle LAGOUARDE (présidente) : 06.07.86.62.41.

Armand GUYOMARCH (secrétaire) : 06.28.27.92.43

Ou par mail : lejardindesdevoirs@gmail.com ou par le biais de notre page Facebook : Le jardin des devoirs

Prenez soin de vous et de vos proches et à bientôt !

L'équipe du Jardin des devoirs »



CASTELBAD

Comment Castelbad a vécu le confinement ?

Le confinement a privé les rainettes des terrains de badminton de Castelnaud, cela a créé un grand vide dans le quotidien des joueurs. **Chacun à sa manière a continué de faire un peu de sport pour garder la forme : course à pieds, renforcement musculaire, gainage, étirements...**

Mais le côté social et ludique du badminton a manqué énormément, le défi de se mesurer à un adversaire à chaque match également. Jouer dans le jardin est compliqué en raison du vent ; difficile de retrouver le toucher si particulier du volant en plume sur la raquette... en attendant, on peut se consoler en visant une cible, celle du coronavirus ... Vivement que la pandémie soit maîtrisée !

Castelbad :

castelbad@orange.fr

06 61 97 05 75



COMITÉ DES FÊTES



Carnaval 2019

« Depuis plus de 25 ans, le Comité des fêtes de Castelnau a une série d'animations importante du mois de mars à fin décembre. La première de ces manifestations est le défilé de Carnaval avec la fête foraine (cette année sur le thème des supers héros) suivi de la fête Franco-Portugaise avec nos amis de Belmonte et leur banda, du vide-grenier avec sa fête foraine et la course de trottinettes organisée par Le Jardin des devoirs, puis s'enchaînent fête de la musique, marchés nocturnes, 14 Juillet avec les pompiers...

La pandémie qui a nous frappé a fait que tous ces grands moments de convivialité ont du être annulés provoquant la frustration de l'ensemble des bénévoles qui tout au long de l'année œuvre pour l'organisation et la réussite de toutes ces activités.

Le nombre de participants à toutes nos manifestations fait que pour le moment la prudence est de mise et nous ne sommes pas en mesure de définir une date de reprise de nos activités et cela à notre grand désespoir.

Prenez bien soin de vous

A très bientôt.»

JP Bouchon, Président du Comité des Fêtes

Comité des Fêtes

cdcastelnau@gmail.com

06 25 12 47 24

CASTELNAU MÉDOC BASKET CLUB

« Comme toutes les associations sportives, le CMBC a vécu au ralenti depuis le 15 Mars 2020 à la suite de l'arrêt de tous les matchs et entraînements, **mais le club a travaillé sur "l'après" pour prévoir l'avenir et la pérennité du Club.**

Nous n'avons pas pu organiser notre loto annuel prévu en avril ni la fête du Club et les petits tournois prévus mais ce n'est que partie remise. Nos jeunes adhérents ont pu, malgré tout, continuer à shooter dans leur jardin et faire un peu de sport pendant le confinement.

Ils ont hâte de retourner sur les terrains pour courir, dribbler, shooter et voir leurs copains... les plus vieux aussi.

Le bilan de cette saison finie trop tôt est très positive. 260 adhérents dont 180 jeunes, une équipe de Nationale 3 qui finit 1^{ère} ex æquo avec le Stade Montois, de nombreux spectateurs et des partenaires fidèles. De la formation, des actions fortes bref tout ce qui fait l'essence même d'un Club associatif.

Notre club est ancré sur de fortes valeurs de solidarité, de partage, de formation et sur l'investissement de nos nombreux bénévoles qui font « tourner » le Club.

Les médias locaux et régionaux (presse, radio) relayent régulièrement le parcours de notre équipe et les diffusent aussi sur le plan National. Sans oublier non plus une large communication sur les réseaux sociaux, internet, les affiches et flyers.

Il va falloir nous adapter pour sortir grandis de cette situation exceptionnelle et nous mettons tout en œuvre pour que le Castelnau Médoc Basket Club continue à rayonner dans le paysage Médocain, Girondin, National et que nos licenciés puissent reprendre leur activité favorite tout en respectant les règles sanitaires qui seront en vigueur.

Très sportivement.»

Le Président, Michel Tresmontan

CBC : cbc.medoc@wanadoo.fr | 05 56 58 24 05

DOMAINE DE LANDRIOLE

Les chevaux et poneys du centre équestre se sont confinés eux aussi ! Toutes les activités ont malheureusement été annulées...

Les chevaux se reposent et seront en grande forme pour le retour de leurs cavaliers !

domainequestredelandriole@hotmail.fr



SCAPA

La SCAPA a réouvert son secrétariat !

L'accueil au public se fait depuis le mardi 2 juin !

Pendant les vacances, le bureau de la SCAPA est fermé jusqu'au 2 août. La SCAPA vous accueille au mois d'août les lundi, mardi et mercredi de 14h à 19h.

Le public accueilli devra obligatoirement porter un masque et une seule personne à la fois sera autorisée dans l'enceinte du local SCAPA.

Pendant le confinement, certains cours ont été maintenus à distance, comme le théâtre, les ateliers dessin et peinture, le cours d'informatique, et plusieurs cours de musique.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la SCAPA pendant les permanences au 05 56 58 19 37

ou rendez-vous sur

www.scapa-castelnau.fr



ASSOCIATION DES MÉDAILLÉS MILITAIRES



« La 661^{ème} section des Médaillés militaires du Haut médoc ne participera pas aux prochaines manifestations patriotiques mais s'associera comme souhaité par les autorités aux diverses cérémonies.

Nous témoignerons notre présence en respectant individuellement un instant de recueillement en l'hommage de nos disparus et le drapeau flottera lors de chaque événement au domicile du Président.

Nous avons une pensée émue à l'égard de nos personnels soignants civils et militaires qui œuvrent parfois dans des conditions précaires, de nos pensionnaires en EHPAD qui pour la plupart d'entre eux ont subi les affres des guerres et après guerres.

Le bureau, après concertation est tombé unanimement d'accord pour annuler notre journée festive initialement programmée le 20 juin 2020 à Saint Raphaël, commune d'Avensan.

Prenez soin de vous et de vos proches en vous protégeant.»

Christian Badufle, Président de l'association des Médaillés militaires du Haut Médoc.

05 56 58 73 37

christian.badufle@free.fr

DON DU SANG

Malgré l'épidémie de coronavirus et le confinement les collectes de sang ont continué un peu partout. Deux collectes ont eu lieu à Castelnau depuis le 15 mars au Moulin des Jalles, ouvert exceptionnellement dans des conditions sanitaires strictes.

« Donner son sang est essentiel car il ne faut surtout pas oublier qu'un donneur aujourd'hui est un potentiel receveur demain » explique Gilles Salles, Président des donneurs de sang de Castelnau et environs.

Vous vous êtes vivement mobilisés lors des dons du sang organisés à Castelnau :

Le 26 mars : 82 volontaires | 8 nouveaux donneurs. 28 mai : 66 volontaires | 56 personnes prélevés dont 3 nouveaux donneurs.

Sur la période inédite de déconfinement les réserves étaient faibles. L'association du Don Du Sang remercie les Castelnaudais pour leur mobilisation !

Pour information, 144 poches de sang sont transfusées en continu à l'hôpital Pellegrin, grâce à vous !

Restez informés sur notre page Facebook pour connaître la prochaine date de don du sang à Castelnau.

Association des donneurs de sang de Castelnau et environs : 05 56 58 56 63



Don du sang en 2019

UNC MÉDULIENS

8 mai 2020 à Castelnau

Comme tous les ans à la même date, l'UNC Méduliens se devait d'organiser et de commémorer la Victoire du 8 mai 1945 mettant fin à la Seconde guerre mondiale en Europe.

Cette année, en ce 75^{ème} anniversaire de l'écrasement de l'horrible idéologie nazie, confinement Covid-19 oblige, la cérémonie s'est déroulée dans la plus stricte participation.

Étaient présentes trois personnes : M. le Maire de Castelnau, le président et le secrétaire de l'UNC Méduliens. Pas de drapeaux d'anciens combattants, pas de musique.

Après le dépôt de gerbe, une minute de recueillement silencieux a été observée. Puis, M. le maire a donné lecture du message de M. le Président de la République, avant que les trois participants se dispersent.

Cette brièveté ne nous a pas fait oublier les soldats tombés au combat ni l'immensité des victimes civiles innocentes.

UNC Méduliens - Jean-Christophe DAMIENS

06 70 49 84 20



Cérémonie du 8 mai 2020



Retrouvez la liste de vos associations sur le site internet www.mairie-castelnau-medoc.fr, sur l'application mobile Castelnau de Médoc ou dans l'annuaire des Associations disponible en mairie.

[EXPRESSION POLITIQUE]

EXPRESSION MAJORITAIRE

L'équipe de la majorité municipale reconduite lors du premier tour des élections trépignait d'impatience de se mettre au travail pour la mise en œuvre de son programme. Pendant la période de confinement, vos élus et les services municipaux sont restés sur le pont pour soutenir les plus fragiles, favoriser la solidarité, épauler le tissu associatif et économique et réorganiser l'ouverture des établissements scolaires.

Une application gratuite vient compléter les outils de communication existants : pages Facebook, site internet de la Mairie, newsletter. Elle vous permet d'avoir des alertes par notifications et des informations sur la vie de la commune. L'implantation du marché sur la Place de l'Eglise était un objectif. La crise sanitaire nous a permis d'accélérer ce processus et nous n'avons que des retours positifs des commerçants, des visiteurs et des riverains.

Nous n'avons pas oublié le tissu économique de la commune. Une des premières délibérations du conseil municipal a été d'exonérer de taxes communales les commerçants contributeurs. Les leviers de la municipalité sont restreints mais vos représentants au sein de la CdC Médullienne ont participé à l'attribution d'aides financières qui seront accordées à tous les commerçants, artisans, libéraux et indépendants qui en feront la demande et qui y seront éligibles.

Toutes les manifestations sont annulées pour l'instant. Toutefois, la commission culture vous propose activités ou visites virtuelles à retrouver sur la page Facebook de la commune. Nous préparons pour l'avenir différentes manifestations en complément de celles qui existent déjà.

Nous ne sommes pas en manque de travail dans les différentes commissions. Monter les grands projets prévus pour cette mandature demande un investissement permanent de toute l'équipe.

Tout en travaillant ensemble au mieux vivre dans notre commune et au développement d'une politique environnementale ambitieuse, nous n'oublions pas l'envie de construire un avenir positif.

Mesdames, Messieurs,

L'opposition municipale se compose de trois élus de la liste « La force de l'expérience » et trois élus de la liste « Ensemble pour l'avenir ». Plutôt que de travailler séparément, nous avons décidé de conjuguer nos forces et nos compétences (urbanisme, sport, sécurité, scolaire, social, tourisme...) afin de vous servir au mieux.

Cette opposition pluraliste, nous la souhaitons constructive et déterminée.

Forts de notre représentativité électorale de plus de 46% des votants aux dernières élections municipales, nous participerons avec assiduité, au cours de ces six prochaines années, aux travaux des commissions communales chargées de préparer les projets qui se voteront au Conseil Municipal. Nous mettrons toute notre volonté et notre attention à l'examen de chaque dossier, chaque point, et nous vous rendrons compte très régulièrement des débats et des décisions prises, ainsi que de nos votes argumentés.

Certes nous ne représentons pas la majorité municipale, mais en dehors de toute considération électoraliste, nous aussi portons de beaux projets. Nous militerons donc pour nos idées et soumettrons aux commissions des propositions abouties.

Au cours de ces derniers mois, les Castelnaudais(es) ont multiplié les élans de solidarité et d'entraide pour faire face à la situation sanitaire et économique difficile que nous vivons. Nous souhaitons que cette belle énergie perdure et contribue à l'évolution de notre commune, c'est pourquoi nous nous rendrons toujours disponibles, serons à l'écoute de tous et défendrons vos idées.

Nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous accordez et nous vous assurons de notre engagement.

Prenez soin de vous.

Les élus de l'opposition municipale.

EXPRESSION OPPOSITION

Page détachable

VOS ÉLUS

L'élection municipale s'est déroulée le 15 mars 2020. Le Conseil d'installation du nouveau Conseil Municipal a eu lieu le mercredi 26 mai 2020. Présentation des élus membres du Conseil de Castelnaud de Médoc.



Eric ARRIGONI
Maire



Françoise TRESMONTAN
1^{ère} adjointe
Finances
Budget



Geraldo ALVES
2^{ème} adjoint
Environnement
- Développement durable - Urbanisme



Nathalie LACOUR
BROUSSARD
3^{ème} adjointe
Famille - Emploi
Solidarité - Handicap



Bernard VALLAËYS
4^{ème} adjoint
Sport - Jeunesse



Dominique BARRAU
5^{ème} adjointe
Vie scolaire
Lien intergénérationnel



Gilles LANOUE
6^{ème} adjoint
Culture - Patrimoine
Manifestations culturelles



Marie-Claude FERJOUX
7^{ème} adjointe
Vie associative
Jumelage - Tourisme



Jacques GOUIN
8^{ème} adjoint
Bâtiments - Voirie

Point élections - 15/03/2020

3 436 électeurs inscrits | 1 621 votants soit 47,18% | Suffrage exprimé : 45,87%

- Liste « Castelnaud Aujourd'hui & Demain », menée par Eric ARRIGONI : 845 voix / 53,62% / 21 sièges au Conseil Municipal

- Liste « La force de l'Expérience », menée par Jean-Claude DURRACQ : 413 voix / 26,2% / 3 sièges au Conseil Municipal

- Liste « Ensemble pour l'avenir » menée par Jean-Guy COUBRIS : 318 voix / 20,18% / 3 sièges au Conseil Municipal

VOS ÉLUS



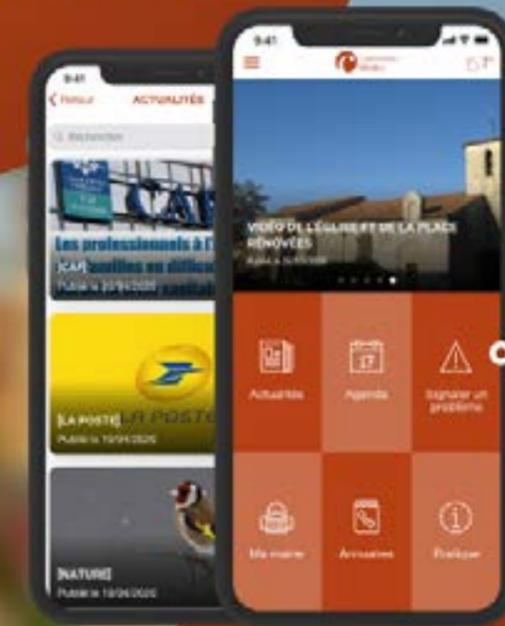
Françoise CHARROUX Conseillère municipale déléguée Aide à la personne	Catherine KNIPPER Conseillère municipale déléguée Biodiversité	Sabrina LACOMME Conseillère municipale déléguée Handicap	Stéphane LECLAIR Conseiller municipal délégué Sécurité publique	Jean-Eric MORES Conseiller municipal délégué Communication	Nicolas POINOT Conseiller municipal délégué Sécurité des bâtiments Infrastructures routières

Hugues BERGEON Conseiller municipal	Myriam BRUNET Conseillère municipale	Roger CLERC Conseiller municipal	Bruno DUGAD Conseiller municipal	Johanna SALMON Conseillère municipale	Bernadette TAUZIN Conseillère municipale

Jean-Pierre ARMAGNAC Conseiller municipal d'opposition	Jean-Jacques GODARD Conseiller municipal d'opposition	Laurence MOREAU Conseillère municipale d'opposition	Jean-Guy COUBRIS Conseiller municipal d'opposition	Laurine COUBRIS Conseillère municipale d'opposition	Patrice SANTERO Conseiller municipal d'opposition

Vous avez des questions ou souhaitez rencontrer un élu ? Contactez la Mairie de Castelnau de Médoc pour adresser votre demande et obtenir un rendez-vous !

Castelnau de Médoc lance son application mobile !



Actualités
Événements
Infos pratiques
Signaler un problème
Alertes
et bien d'autres !

Disponible gratuitement sur



Téléchargez gratuitement l'application mobile Castelnau de Médoc sur l'App Store ou Google Play et retrouvez toutes les informations relatives à votre commune !
Activez les notifications et soyez prévenus en temps réel des actualités sur votre smartphone.



Suivez l'actualité sur Facebook
@Commune de Castelnau de Médoc

20 rue du Château - 33 480 Castelnau de Médoc
Tél. 05 56 58 21 50 / Fax 05 56 58 18 10
contact@mairie-castelnau-medoc.fr
www.mairie-castelnau-medoc.fr



Abonnez-vous à la newsletter sur www.mairie-castelnau-medoc.fr pour recevoir tous les mois des informations par mail (événements, travaux, actualité...)



**Fête des
Associations
2020**

CASTELNAU DE MÉDOC

05 Septembre

10h - 16h

Plaine des Sports

Chemin de Tenelort - Castelnau de Médoc

Sport

Loisirs

Culture

Enfance

Inter-génération